



PROGRAMME DE FORMATION

Intervenir sur les copropriétés dégradées

(référence F28)

Objectifs

- Connaître les fondamentaux du fonctionnement d'une copropriété
- Comprendre les enjeux, les contraintes et la nécessité de l'intervention sur les copropriétés fragiles ou en difficulté
- Savoir établir un diagnostic multidimensionnel, construire une stratégie et un programme d'intervention et animer une opération publique

Public

Directeur, chef de projets, responsable d'opérations confirmé

Prérequis

Notions solides des opérations d'aménagement (concession /mandat) et/ou des dispositifs publics d'intervention sur le parc privé (OPAH, ORI, RHI ...)

Méthodes et support

Alternance d'exposés théoriques, d'exemples et de cas pratiques - échanges d'expériences entre les participants et l'intervenant. Un support de cours sera remis à chaque participant.

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Formation animée par un consultant en Urbanisme et Habitat

Parcours formation

- Renouvellement urbain

Point fort

Cette formation vous permettra de disposer d'une boîte à outils qui vous aidera à intervenir efficacement sur les copropriétés dégradées

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr



Contenu

Les fondamentaux

- Définition
- Les organes constitutifs et les documents de la copropriété
- Les règles de majorité
- Les charges de copropriété
- Empilement juridique et complexité de gestion
- Les impacts de la loi Alur

Les copropriétés en difficulté, de quoi parle-t-on ?

- Qu'est ce qu'une copropriété en difficulté ?
- Principaux repères législatifs et réglementaires
- Hétérogénéité des copropriétés en difficulté
- Comprendre la spirale de déqualification
- Comprendre l'origine des difficultés d'une copropriété
- Le mal-immobilier
- Est-on prêt à faire face aux enjeux induits ?

La boîte à outils

- Les registres de l'action publique
- La LHI (Lutte contre l'Habitat Indigne): les outils de droit commun
- Le repérage et l'observation des copropriétés en difficulté
- La prévention des difficultés
- Les outils dédiés au redressement des copropriétés
- L'approche curative
- Synthèse des outils et dispositifs d'intervention

Complexité de l'intervention publique en copropriété

- Le diagnostic multidimensionnel
- Construire une stratégie prospective et priorisée
- Informer, former et associer les acteurs de la copropriété
- Le rôle du syndic
- La complexité de l'intervention publique sur l'occupation
- Distinguer bailleurs privés et marchands de sommeil
- Développer une ingénierie financière adaptée pour la réalisation des travaux
- Chaînage et pilotage de l'action publique
- Cadrage financier